



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT AFFECTATION ET FONCTION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-,

Vu l'arrêté n°01/2025 du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,

Vu la délibération du 24 mars 2025 créant l'emploi,

Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais,

Vu la candidature présentée par madame Cécile Daron,

Vu le courrier lauréat,

Vu la note interne du 10 mars 2020 portant affectation et fonctions de madame Cécile Daron en qualité de responsable territorial solidarités au sein de la maison du département solidarité d'Hénin-Carvin, site d'Hénin-Beaumont, à compter du 1^{er} mars 2020,

Vu l'arrêté du 13 mars 2025 chargeant madame Cécile Daron des fonctions par intérim de directeur de la maison du Département solidarité d'Hénin-Carvin à compter du 27 février 2025,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que madame Cécile Daron est chargée des fonctions de responsable territorial solidarités depuis le 1^{er} mars 2020.

ARRÊTE :

Article 1 :

Il est mis fin aux fonctions par intérim exercées par madame Cécile Daron en qualité de directeur de maison du Département solidarités d'Hénin-Carvin, à compter du 1^{er} juillet 2025.

Article 2 :

Il est mis fin aux fonctions exercées par madame Cécile Daron en qualité de responsable territorial solidarités du site d'Hénin-Beaumont, à compter du 1^{er} juillet 2025.

Article 3 :

Madame Cécile Daron est affectée à temps complet, au pôle solidarités – maison du Département solidarité d'Hénin-Carvin, à compter du 1^{er} juillet 2025, pour exercer les fonctions de Directeur.

La résidence administrative de l'intéressée est fixée à Leforest.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 23 juin 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Notifié le :

Signature de l'agent :



Signé électroniquement par
Caroline MÉZIERE
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais
- Paierie départementale
- Madame Cécile Daron (3260)
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction des affaires juridiques